



PRÉFET DES PYRÉNÉES-ATLANTIQUES

*Direction départementale
des Territoires et de la Mer*

Service Gestion et Police de l'Eau

n° 64-2020-04-24-005

Arrêté préfectoral déclarant d'intérêt général les travaux du programme de restauration et d'entretien des cours d'eau des Gaves d'Oloron, Aspe, Ossau et de leurs affluents pour la campagne 2020 sur les communes d'Accous, Ance-Féas, Aramits, Arette, Asasp-Arros, Audaux, Aydius, Bedous, Bidos, Borce, Cette-Eygun, Esquiule, Etsaut, Eysus, Géronce, Gurmençon, Ledeuix, Lees-Athas, Lescun, Lourdios, Lurbe-Saint-Christau, Moumour, Ogeu-Les-Bains, Oloron-Sainte-Marie, Orin, Osse-en-Aspe, Saint-Goin, Sarrance, Urdos et Verdets et valant déclaration au titre de l'article L. 214-3 du code de l'environnement

**Le Préfet des Pyrénées-Atlantiques,
Chevalier de la Légion d'Honneur,
Chevalier de l'Ordre national du Mérite,**

- Vu le code de l'environnement, Livre II et Livre IV, notamment ses articles L. 214-1 à L. 214-3 relatifs à la procédure loi sur l'eau, L. 215-2 et L. 215-14 à L. 215-19 relatifs aux cours d'eau non domaniaux et à leur entretien, L. 411-1 à L. 411-2 relatifs à la préservation du patrimoine naturel, L. 432-3 relatif à la protection de la faune piscicole et de son habitat, L. 211-7 et R. 214-88 et suivants relatifs à la déclaration d'intérêt général ;
- Vu le code rural et de la pêche maritime, notamment ses articles L. 151-36 à L. 151-40 et R. 151-31 à R. 151-37 relatifs aux travaux prescrits ou exécutés par les départements, les communes, leurs groupements et les syndicats mixtes ainsi que par les concessionnaires de ces collectivités ;
- Vu l'article 3 de la loi du 29 décembre 1892 relative aux dommages causés à la propriété privée par l'exécution des travaux publics ;
- Vu l'arrêté du 30 mai 2008 fixant les prescriptions générales applicables aux opérations d'entretien de cours d'eau ou canaux soumis à autorisation ou à déclaration en application des articles L. 214-1 à L. 214-6 du code de l'environnement et relevant de la rubrique 3.2.1.0 de la nomenclature annexée au tableau de l'article R. 214-1 du code de l'environnement ;
- Vu l'arrêté du 30 septembre 2014 fixant les prescriptions générales applicables aux installations, ouvrages, travaux ou activités étant de nature à détruire les frayères, les zones de croissance ou les zones d'alimentation de la faune piscicole, des crustacés et des batraciens soumis à autorisation ou à déclaration en application des articles L. 214-1 à L. 214-3 du code de l'environnement et relevant de la rubrique 3.1.5.0 de la nomenclature annexée au tableau de l'article R. 214-1 du code de l'environnement ;
- Vu le schéma directeur d'aménagement et de gestion des eaux (SDAGE) 2016-2021 du bassin Adour-Garonne approuvé par le Préfet coordonnateur de bassin le 1er décembre 2015 ;
- Vu le plan de gestion des risques d'inondation 2016-2021 (PGRI) du bassin Adour-Garonne approuvé par le Préfet coordonnateur de bassin le 1er décembre 2015 ;
- Vu le dossier de demande déposé au titre de l'article L. 214-3 du code de l'environnement reçu le 21 février 2020 et modifié le 18 mars 2020, présenté par le syndicat mixte des Gaves d'Oloron, Aspe, Ossau, Affluents représenté par monsieur le président et dénommé ci-après « le bénéficiaire »,

enregistré sous le n° 64-2020-00051 et relatif aux travaux de restauration et d'entretien des cours d'eau des Gaves d'Oloron, Aspe, Ossau et de leurs affluents pour la campagne 2020 sur les communes d'Accous, Ance-Féas, Aramits, Arette, Asasp-Arros, Audaux, Aydius, Bedous, Bidos, Borce, Cette-Eygun, Esquiule, Etsaut, Eysus, Géronce, Gurmençon, Ledeuix, Lees-Athas, Lescun, Lourdios, Lurbe-Saint-Christau, Moumour, Ogeu-Les-Bains, Oloron-Sainte-Marie, Orin, Osse-en-Aspe, Saint-Goin, Sarrance, Urdos et Verdets ;

Vu l'avis de l'office français de la biodiversité en date du 17 mars 2020 ;

Vu l'avis du pétitionnaire en date du 15 avril 2020 sur le projet d'arrêté qui lui a été transmis par courrier en date du 10 avril 2020 ;

Considérant que le syndicat mixte des Gaves d'Oloron, Aspe, Ossau, Affluents dispose des compétences en matière de gestion de cours d'eau ;

Considérant que le projet répond aux conditions de l'article L. 151-37 du code rural et de la pêche maritime et que par conséquent il peut être statué sur la demande de déclaration d'intérêt général sans enquête publique préalable ;

Considérant que le projet est compatible avec le schéma directeur d'aménagement et de gestion des eaux (SDAGE) 2016-2021 du bassin Adour Garonne ;

Considérant que le projet est compatible avec le plan de gestion des risques d'inondation (PGRI) 2016-2021 du bassin Adour-Garonne ;

Considérant que les travaux prévus ont pour but de maintenir le libre écoulement des eaux et prévenir les dégradations au droit des zones à enjeux ;

Considérant la sensibilité du milieu aquatique concerné par les travaux envisagés ;

Sur proposition du secrétaire général de la préfecture des Pyrénées-Atlantiques ;

Arrête :

Article 1^{er} : Déclaration d'intérêt général

Les travaux suivants portés par le syndicat mixte des Gaves d'Oloron, Aspe, Ossau, Affluents (N° SIRET : 200 032 332 00013) sont déclarés d'intérêt général en application de l'article L. 211-7 du code de l'environnement :

- traitement sélectif d'embâcles et bois flottés, de la végétation rivulaire et de l'encombrement du lit des petits cours d'eau par des végétaux ;
- dévégétalisation et griffage d'atterrissements.

Le périmètre d'intervention concerne les communes d'Accous, Ance-Féas, Aramits, Arette, Asasp-Arros, Audaux, Aydius, Bedous, Bidos, Borce, Cette-Eygun, Esquiule, Etsaut, Eysus, Géronce, Gurmençon, Ledeuix, Lees-Athas, Lescun, Lourdios, Lurbe-Saint-Christau, Moumour, Ogeu-Les-Bains, Oloron-Sainte-Marie, Orin, Osse-en-Aspe, Saint-Goin, Sarrance, Urdos et Verdets.

Les parcelles concernées sont listées en annexe du présent arrêté.

Les opérations d'entretien aléatoire pour le traitement sélectif des embâcles et des bois flottés sur des parcelles non listées dans le présent arrêté ne sont pas autorisées dans le cadre du présent arrêté.

Article 2 : Prise en charge des travaux

Aucune participation financière n'est demandée aux propriétaires riverains.

Conformément à l'article L. 211-7 du code de l'environnement, le bénéficiaire, en tant que collectivité territoriale, est habilité à réaliser les travaux susvisés, à la place des propriétaires riverains sous réserve des prescriptions énoncées aux articles suivants.

Article 3 – Durée des travaux

Les travaux sont réalisés dans le courant de l'année 2020 entre le 15 mars et avant le 15 novembre 2020, sous réserve des prescriptions définies à l'article 6.

Article 4 – Déclaration au titre de la loi sur l'eau

Les travaux du programme présenté sont soumis à déclaration au titre du code de l'environnement pour les rubriques suivantes et définies par l'article R. 214-1 du code de l'environnement :

Rubrique	Intitulé	Régime	Arrêtés de prescriptions générales correspondant
3.2.1.0	Entretien de cours d'eau ou de canaux, à l'exclusion de l'entretien visé à l'article L. 215-14 réalisé par le propriétaire riverain, du maintien et du rétablissement des caractéristiques des chenaux de navigation des dragages visés à la rubrique 4.1.3.0 et de l'entretien des ouvrages visés à la rubrique 2.1.5.0, le volume des sédiments extraits étant au cours d'une année : 1° Supérieur à 2 000 m ³ (A), 2° Inférieur ou égal à 2 000 m ³ dont la teneur des sédiments extraits est supérieure ou égale au niveau de référence S1 (A), 3° Inférieur ou égal à 2 000 m ³ dont la teneur des sédiments extraits est inférieure au niveau de référence S1 (D).	Déclaration	Arrêté du 30 mai 2008
3.1.5.0	Installations, ouvrages, travaux ou activités étant de nature à détruire les frayères, les zones de croissance ou les zones d'alimentation de la faune piscicole, des crustacés et des batraciens : 1° Destruction de plus de 200 m ² de frayères (A), 2° Dans les autres cas (D).	Déclaration	Arrêté du 30 septembre 2014

Il est donné acte au syndicat mixte des Gaves d'Oloron, Aspe, Ossau, Affluents, de sa déclaration en application de l'article L. 214-3 du code de l'environnement concernant les travaux mentionnés à l'article 1^{er} tels que décrits dans le dossier sus-visé. Le présent arrêté vaut récépissé de déclaration pour les travaux correspondants.

Article 5 – Prescriptions générales

Le bénéficiaire respecte les prescriptions générales définies :

- dans l'arrêté ministériel du 30 mai 2008 fixant les prescriptions générales applicables aux opérations d'entretien de cours d'eau (rubrique 3.2.1.0) ;
- dans l'arrêté du 30 septembre 2014 fixant les prescriptions générales applicables aux installations, ouvrages, travaux ou activités étant de nature à détruire les frayères, les zones de croissance ou les zones d'alimentation de la faune piscicole, des crustacés et des batraciens (rubrique 3.1.5.0).

Article 6 – Prescriptions spécifiques

Le bénéficiaire met en œuvre les mesures suivantes :

- planification des opérations pour tenir compte de toutes les composantes biologiques des espèces protégées inféodées aux habitats concernés. Les interventions sont programmées hors périodes de repos et/ou de reproduction de la faune. Les travaux sont à réaliser :
 - du 1^{er} septembre au 15 novembre pour les travaux d'encombrement par des végétaux sur les petits cours d'eau, qui ont lieu en eau, afin de préserver les amphibiens et les batraciens ;
 - du 15 mars au 15 novembre sur les cours d'eau de première catégorie piscicole (respect de la période de frai des salmonidés) ;
- exportation des embâcles hors des zones inondables ;

- prise en charge des mesures de protection nécessaires pour préserver les milieux et peuplements piscicoles et pour limiter les entraînements de matières en suspension ;
- mise en œuvre des moyens de surveillance des travaux et d'intervention en cas d'incident ou d'accident pour éviter tout risque de pollution du milieu aquatique.

Article 7 – Accès aux propriétés

Conformément à l'article L. 215-19 du code de l'environnement, pendant la durée des travaux, les propriétaires sont tenus de laisser passer sur leurs terrains les fonctionnaires et agents chargés de la surveillance, les entrepreneurs ou ouvriers, ainsi que les engins mécaniques strictement nécessaires à la réalisation des travaux.

Les terrains actuellement bâtis ou clos de murs ainsi que les cours et les jardins attenants aux habitations sont exempts de la servitude en ce qui concerne le passage des engins.

Article 8 – Droit de pêche

Conformément aux dispositions des articles L. 435-5 et R. 435-34 à R. 435-39 du code de l'environnement, le droit de pêche des propriétaires riverains des cours d'eau ou portions de cours d'eau, objet des travaux, est exercé gratuitement, pour une durée de cinq ans par l'association de pêche et de protection du milieu aquatique agréée ou, à défaut, par la fédération départementale des associations agréées de pêche et de protection du milieu aquatique des Pyrénées-atlantiques.

Un arrêté préfectoral précise les modalités d'application du premier alinéa du présent article. A cette fin, le bénéficiaire informe le service gestion et police de l'eau de la DDTM des Pyrénées-Atlantiques dès la fin des travaux sur les parcelles privées.

Article 9 – Conformité au dossier et modifications

Les ouvrages, les travaux et les conditions de réalisation et d'exploitation doivent être conformes au dossier déposé.

L'inobservation des dispositions figurant dans le dossier déposé ainsi que celles contenues dans les prescriptions générales et spécifiques du présent arrêté, peut entraîner l'application des sanctions prévues à l'article R. 216-12 du code de l'environnement.

En application de l'article R. 214-40 du code de l'environnement, toute modification apportée aux ouvrages, installations, à leur mode d'utilisation, à la réalisation des travaux ou à l'aménagement en résultant, à l'exercice des activités ou à leur voisinage et entraînant un changement notable des éléments du dossier de déclaration initial doit être portée, avant réalisation à la connaissance du préfet qui peut exiger une nouvelle demande.

Article 10 – Réalisation des aménagements et contrôles

Les agents chargés de la police de l'eau ainsi que les fonctionnaires et agents habilités pour constater les infractions en matière de police de l'eau et de police de la pêche, ont en permanence, libre accès aux chantiers des travaux dans le respect des règles de sécurité instaurées sur ces chantiers.

Le bénéficiaire est tenu pour responsable de tous les dommages qui pourraient être causés en phase travaux et par les aménagements réalisés.

Article 11 – Déclaration des incidents ou accidents

Le bénéficiaire est tenu de déclarer au préfet, dès qu'il en a connaissance, les accidents ou incidents intéressant les installations, ouvrages, travaux ou activités faisant l'objet du présent arrêté, qui sont de nature à porter atteinte aux intérêts mentionnés à l'article L. 211-1 du code de l'environnement.

Sans préjudice des mesures que pourra prescrire le préfet, le maître d'ouvrage devra prendre ou faire prendre les dispositions nécessaires pour mettre fin aux causes de l'incident ou accident, pour évaluer ses conséquences et y remédier.

Le bénéficiaire demeure responsable des accidents ou dommages qui seraient la conséquence de l'activité ou de l'exécution des travaux et de l'aménagement.

Article 12 – Non-respect de l'arrêté préfectoral

Sans préjudice des dispositions des articles L. 216-6 et L. 216-13 du code de l'environnement, est puni de la peine d'amende prévue pour les contraventions de la 5^e classe, le fait de ne pas respecter dans la zone des travaux les prescriptions mentionnées dans le présent arrêté.

Article 13 – Droits des tiers

La présente décision est donnée au titre de la police des eaux. Les droits des tiers sont et demeurent expressément réservés.

Article 14 – Délais et voies de recours

Conformément à l'article L. 214-10 du code de l'environnement, la présente décision est soumise à un contentieux de pleine juridiction. En application de l'article R. 514-3-1 du même code, elle peut être déférée au tribunal administratif de Pau :

- 1°) par les tiers intéressés, en raison des inconvénients ou des dangers que le fonctionnement de l'installation présente pour les intérêts mentionnés aux articles L. 211-1 et L. 511-1, dans un délai de quatre mois à compter du premier jour de la publication ou de l'affichage de la décision ;
- 2°) par le bénéficiaire, dans un délai de deux mois à compter de la date à laquelle la décision lui a été notifiée.

Dans le même délai de deux mois, la présente décision peut faire l'objet d'un recours gracieux ou hiérarchique. Ce recours administratif prolonge de deux mois les délais mentionnés aux points 1° et 2°. Le silence gardé par l'administration pendant plus de 2 mois sur la demande de recours gracieux ou hiérarchique vaut décision de rejet.

Article 15 – Publication et informations des tiers

Le présent arrêté est affiché pendant une durée minimale d'un mois dans les mairies d'Accous, Ance-Féas, Aramits, Arette, Asasp-Arros, Audaux, Aydius, Bedous, Bidos, Borce, Cette-Eygun, Esquiule, Etsaut, Eysus, Géronce, Gurmençon, Ledeuix, Lees-Athas, Lescun, Lourdios, Lurbe-Saint-Christau, Moumour, Ogeu-Les-Bains, Oloron-Sainte-Marie, Orin, Osse-en-Aspe, Saint-Goin, Sarrance, Urdos et Verdets. Un procès-verbal de l'accomplissement de cette formalité est adressé par les soins des maires au service chargé de la police de l'eau de la direction départementale des territoires et de la mer des Pyrénées-Atlantiques.

Un exemplaire du dossier est mis à la disposition du public, pour information, à la direction départementale des territoires et de la mer des Pyrénées-Atlantiques et dans les mairies concernées.

Le présent arrêté est mis à disposition du public sur le site internet de la préfecture des Pyrénées-Atlantiques pendant une durée de six mois au moins à compter de sa notification et publié au recueil des actes administratifs de la préfecture des Pyrénées-Atlantiques.

Article 16 – Exécution

Le secrétaire général de la préfecture des Pyrénées-Atlantiques, le sous-préfet d'Oloron-Sainte-Marie, les maires d'Accous, Ance-Féas, Aramits, Arette, Asasp-Arros, Audaux, Aydius, Bedous, Bidos, Borce, Cette-Eygun, Esquiule, Etsaut, Eysus, Géronce, Gurmençon, Ledeuix, Lees-Athas, Lescun, Lourdios, Lurbe-Saint-Christau, Moumour, Ogeu-Les-Bains, Oloron-Sainte-Marie, Orin, Osse-en-Aspe, Saint-Goin, Sarrance, Urdos et Verdets, le directeur départemental des territoires et de la mer des Pyrénées-Atlantiques et le directeur régional de l'Office français de la biodiversité, sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté qui sera notifié au syndicat mixte des Gaves d'Oloron, Aspe, Ossau, Affluents par les soins du directeur départemental des territoires et de la mer.

Pau, le 24 avril 2020
Pour le Préfet et par subdélégation,
la cheffe du service
gestion et police de l'eau,


Juliette Friedling

ANNEXE A L'ARRETE

Localisation et propriétaires des parcelles concernées par les travaux

N°	Cours d'eau	Section	Détail intervention	Commune	Section	Parcelle	Propriétaire	Adresse
1	Aspe	Source à pont Etsaut	Traitement sélectif des embâcles et bois flottés	Etsaut	B	484	COM COMMUNE D E TSAUT	A LA MAIRIE / 64490 E TSAUT
				Etsaut	B	486	COM COMMUNE D E TSAUT	A LA MAIRIE / 64490 E TSAUT
				Borce	B	724	COM COMMUNE DE BORCE	A LA MAIRIE / 64490 BORCE
				Etsaut	A	295	ETAT (MINISTERE DE L'EQUIP. DU LOG. ET DU TRANSPORT)	CITE ADMINISTRATIVE / BD TOURASSE / 64000 PAU
				Etsaut	B	410	EPIC SNCF MOBILITES	CS 20012 / 9 RUE JEAN PHILIPPE RAMEAU / 93200 SAINT DENIS
				Etsaut	B	462	EPIC SNCF MOBILITES	CS 20012 / 9 RUE JEAN PHILIPPE RAMEAU / 93200 SAINT DENIS
				Borce	A	222	ETAT (MINISTERE DE L'EQUIP. DU LOG. ET DU TRANSPORT)	CITE ADMINISTRATIVE / BD TOURASSE / 64000 PAU
				Etsaut	B	447	EPIC SNCF MOBILITES	CS 20012 / 9 RUE JEAN PHILIPPE RAMEAU / 93200 SAINT DENIS
				Cette Eygun	A	621	M DELAMO VINCENT	8 RTE DU SOMPORT / 64490 CETTE EYGUN
				Cette Eygun	A	631	COM COMMUNE DE CETTE EYGUN	A LA MAIRIE / 64490 CETTE EYGUN
				Cette Eygun	A	632	M LOUSTAU MARCEL ANTOINE	17 AV D'ASPE / 64490 BIDOS
				Cette Eygun	A	641	COM COMMUNE DE CETTE EYGUN	A LA MAIRIE / 64490 CETTE EYGUN
				Cette Eygun	A	668	COM COMMUNE DE CETTE EYGUN	A LA MAIRIE / 64490 CETTE EYGUN
				Cette Eygun	A	669	COM COMMUNE DE CETTE EYGUN	A LA MAIRIE / 64490 CETTE EYGUN
				Cette Eygun	A	670	M GOURRIET PIERRE FRANCOIS	13 RTE DU SOMPORT / 64490 CETTE EYGUN
				Cette Eygun	A	671	M GOURRIET PIERRE FRANCOIS	13 RTE DU SOMPORT / 64490 CETTE EYGUN
				2	Aspe	Pont Esqur à barrage Clourette	Traitement sélectif de la végétation rivulaire (arbres instables ou dépassants)	Cette Eygun
Cette Eygun	B	80	ETAT (MINISTERE DE L'EQUIP. DU LOG. ET DU TRANSPORT)					CITE ADMINISTRATIVE / BD TOURASSE / 64000 PAU
Cette Eygun	B	85	M SANCHEZ AUGUSTE JEAN-PIERRE					40 LOT DU BEDAT / 64510 NARCASTET
Cette Eygun	B	86	M SANCHEZ AUGUSTE JEAN-PIERRE					40 LOT DU BEDAT / 64510 NARCASTET
Cette Eygun	B	87	COM COMMUNE DE CETTE EYGUN					A LA MAIRIE / 64490 CETTE EYGUN
Cette Eygun	B	88	COM COMMUNE DE CETTE EYGUN					A LA MAIRIE / 64490 CETTE EYGUN
Cette Eygun	B	89	COM COMMUNE DE CETTE EYGUN					A LA MAIRIE / 64490 CETTE EYGUN
Osse en Aspe	B	395	M BEUDOU RENE					RUE D EN HAUT / 64490 OSSE EN ASPE
Osse en Aspe	B	658	ETAT MINISTERE DE L EQUIPEMENT DES TRANSPORTS ET DU LOGEMENT					PAR LE SERVICE DES DOMAINES / 8 PL D'ESPAGNE / 64000 PAU
Osse en Aspe	B	660	MME CARLES SIMONE MARTHE					17 RUE OLIVIER NOYER / 75014 PARIS
Osse en Aspe	B	661	MME CARLES SIMONE MARTHE					17 RUE OLIVIER NOYER / 75014 PARIS
Osse en Aspe	B	665	MME LADARRE LYDIE JANINE					9053 CHE DU CAP DE LA BIELLE / 64490 OSSE EN ASPE
Osse en Aspe	B	943	PROPRIETAIRES DU BND 433 B0943					TOURJOURM DE LA BIGUE / 64490 OSSE EN ASPE
Osse en Aspe	B	1285	COM COMMUNE D'OSSE EN ASPE					A LA MAIRIE / RUE DE LA FONTAINE / 64490 OSSE EN ASPE
Osse en Aspe	B	1311	M PUYAUBREAU PHILIPPE					RUE DE L ARDOISIERE / 64490 BEDOUS
Osse en Aspe	B	1312	M PUYAUBREAU PHILIPPE					RUE DE L ARDOISIERE / 64490 BEDOUS
Osse en Aspe	B	1318	M PUYAUBREAU PHILIPPE					RUE DE L ARDOISIERE / 64490 BEDOUS
Osse en Aspe	B	1389	ETAT MINISTERE DE L EQUIPEMENT DES TRANSPORTS ET DU LOGEMENT	PAR LE SERVICE DES DOMAINES / 8 PL D'ESPAGNE / 64000 PAU				
Osse en Aspe	B	1391	ETAT MINISTERE DE L EQUIPEMENT DES TRANSPORTS ET DU LOGEMENT	PAR LE SERVICE DES DOMAINES / 8 PL D'ESPAGNE / 64000 PAU				
Bedous	C	867	ETAT MINISTERE DE L EQUIPEMENT DES TRANSPORTS ET DU LOGEMENT	PAR LE SERVICE DES DOMAINES / 8 PL D'ESPAGNE / 64000 PAU				
Bedous	C	879	M DOMENGEUS NOUQUERET JEAN MARC	RUE BISCARCE / 64490 BEDOUS				
Lees Athas	A	437	M BOUCHOO PHILIPPE JOSEPH	DARRE BEUSSES / 64490 LEES ATHAS				

3	Aspe	Barrage Clorrette à pont d'Escof	Traitement sélectif des embâcles et bois flottés	Lees Athas	A	438	M LAC-ARIET ROMAIN	LE PRIVE BAT 0 / 207 AV DE MONTARDON / 64000 PAU
				Lees Athas	A	439	M BOUCHOO PHILIPPE JOSEPH	DARRE BEUSSES / 64490 LEES ATHAS
4	Boussourm	Amont village à confluence	Traitement sélectif des embâcles et bois flottés	Lees Athas	A	895	M LAC-ARIET ROMAIN	LE PRIVE BAT 0 / 207 AV DE MONTARDON / 64000 PAU
				Lees Athas	A	941	M LAC-ARIET ROMAIN	LE PRIVE BAT 0 / 207 AV DE MONTARDON / 64000 PAU
				Lees Athas	B	246	M BOUCHOO PHILIPPE JOSEPH	DARRE BEUSSES / 64490 LEES ATHAS
				Lees Athas	B	888	M LAC-ARIET ROMAIN	LE PRIVE BAT 0 / 207 AV DE MONTARDON / 64000 PAU
				Lees Athas	B	660	M HAYET BLAISE BERNARD	VILLAGE DE LEES / 64490 LEES ATHAS
				Lees Athas	B	662	M HAYET BLAISE BERNARD	VILLAGE DE LEES / 64490 LEES ATHAS
				Lees Athas	B	890	ETAT (MINISTERE DE L'EQUIP. DU LOG. ET DU TRANSPORT)	CITE ADMINISTRATIVE / BD. TOURASSE / 64000 PAU
				Lees Athas	B	908	COM COMMUNE D ACCOUS	A LA MAIRIE / 64490 ACCOUS
				Osse en Aspe	A	26	COM COMMUNE D'OSSE EN ASPE	A LA MAIRIE / RUE DE LA FONTAINE / 64490 OSSE EN ASPE
				Osse en Aspe	A	27	M CEDET BERNARD ANDRE	PONT SUZON / 64490 SARRANCE
				Osse en Aspe	A	123	COM COMMUNE D'OSSE EN ASPE	A LA MAIRIE / RUE DE LA FONTAINE / 64490 OSSE EN ASPE
				Osse en Aspe	A	126	COM COMMUNE D'OSSE EN ASPE	A LA MAIRIE / RUE DE LA FONTAINE / 64490 OSSE EN ASPE
				Sarrance	C	44	M CEDET BERNARD ANDRE	PONT SUZON / 64490 SARRANCE
				Sarrance	C	603	ETAT MINISTERE DE L'URBANISME ET DU LOGEMENT	BD. TOURASSE / 64000 PAU
				Sarrance	C	604	EPIC SNCF MOBILITES	CS 20012 / 9 RUE JEAN PHILIPPE RAMEAU / 93200 SAINT DENIS
				Sarrance	D	804	ETAT MINISTERE DE L'URBANISME ET DU LOGEMENT	BD. TOURASSE / 64000 PAU
				Sarrance	D	805	EPIC SNCF MOBILITES	CS 20012 / 9 RUE JEAN PHILIPPE RAMEAU / 93200 SAINT DENIS
				Sarrance	D	817	MME SEGARRA MARIE ROSE	36 LE BOURG / 33540 CASTELVIEL
				Sarrance	D	818	MME SEGARRA MARIE ROSE	36 LE BOURG / 33540 CASTELVIEL
				Sarrance	D	820	MME SEGARRA MARIE ROSE	36 LE BOURG / 33540 CASTELVIEL
Sarrance	D	821	MME SEGARRA MARIE ROSE	36 LE BOURG / 33540 CASTELVIEL				
Sarrance	D	822	M CHOURROUT POURTALET JEAN PIERRE	PETIT / 64490 SARRANCE				
Sarrance	D	825	MME SEGARRA MARIE ROSE	36 LE BOURG / 33540 CASTELVIEL				
Sarrance	D	826	MME SEGARRA MARIE ROSE	36 LE BOURG / 33540 CASTELVIEL				
Sarrance	C	77	M CHOURROUT POURTALET JEAN PIERRE	PETIT / 64490 SARRANCE				
Sarrance	C	605	ETAT (MINISTERE DE L'EQUIPEMENT ET DU LOGEMENT)	CITE ADMINISTRATIVE / BD. TOURASSE / 64000 PAU				
Sarrance	D	822	M CHOURROUT POURTALET JEAN PIERRE	PETIT / 64490 SARRANCE				
Sarrance	AB	128	COM COMMUNE DE SARRANCE	A LA MAIRIE / 64490 SARRANCE				
Sarrance	AB	129	M ETCHEGOYHEN LUCIEN	PLACE DU FRONTON / VILLAGE / 64490 SARRANCE				
Sarrance	AB	133	COM COMMUNE DE SARRANCE	A LA MAIRIE / 64490 SARRANCE				
Sarrance	AB	134	M LESTANGUET PIERRE	SUCCESSION PAR SCP ALBERTY / 2 AV. SADI CARNOT				
Borce	A	260	M COUSTET ERIC	SAINT LAURENT / 64490 BORCE				
Borce	A	268	M NAVARRE MICHEL JEAN HENRI	DOMAINE SAINT GUILY / 1843 RTE DES PINDATS / 64290 BOSDARROS				
Borce	A	269	M NAVARRE MICHEL JEAN HENRI	DOMAINE SAINT GUILY / 1843 RTE DES PINDATS / 64290 BOSDARROS				
Borce	A	272	ELECTRICITE DE FRANCE	DIVISION FISCALITE GROUPE / 22 AV. DE WAGRAM / 75008 PARIS				
Borce	A	273	COM COMMUNE DE BORCE	A LA MAIRIE / 64490 BORCE				
Borce	A	427	COM COMMUNE DE BORCE	A LA MAIRIE / 64490 BORCE				
Borce	A	428	ELECTRICITE DE FRANCE	DIVISION FISCALITE GROUPE / 22 AV. DE WAGRAM / 75008 PARIS				
Borce	A	429	COM COMMUNE DE BORCE	A LA MAIRIE / 64490 BORCE				
Borce	A	431	M ROZIER CHRISTOPHE	10 RAMBEAU-SUD / 33420 CAMIAC-ET-SAINT-DENIS				
Borce	A	433	M LAGARDE JEAN-MARC	4 RTE DE ST SAVIN / 65400 LAU-BALAGNAS				
Borce	A	451	MME LARRERE MARIE JEANNE	MAISON DARTIGUELONGUE / 40360 BASTENNES				
Borce	A	458	MME FUMAT ELIANE	20 ALL DES RAMIERS CAP FERRET / 33970 LEGE-CAP-FERRET				

6	Copen	Aritich à confluence	Traitement sélectif des embâcles et bois flottés	Accous	F	335	SAS TOYAL-EUROPE	PONT DE LESCUN / 64490 ACCOUS
				Accous	F	336	SAS TOYAL-EUROPE	PONT DE LESCUN / 64490 ACCOUS
				Accous	F	490	SAS TOYAL-EUROPE	PONT DE LESCUN / 64490 ACCOUS
				Accous	F	491	SAS TOYAL-EUROPE	PONT DE LESCUN / 64490 ACCOUS
				Accous	F	505	MME HARGUINDEGUY JANINE ANNE MARIE	35 RUE DE L'UNION / 64460 OLORON SAINTE MARIE
				Accous	F	594	COM COMMUNE DE CETTE EYGUN	A LA MAIRIE / 64480 CETTE EYGUN
				Lescun	A	14	M SOUVIE JEAN LOUIS	14 RTE DE MORLAAS / 64320 OUSSE
				Lescun	A	15	M SOUVIE JEAN LOUIS	14 RTE DE MORLAAS / 64320 OUSSE
				Lescun	A	22	MME DENGUI MARIE-LOUISE	CABIROO / 64490 LESCUN
				Lescun	A	23	M SOUVIE JEAN LOUIS	14 RTE DE MORLAAS / 64320 OUSSE
				Lescun	A	265	M SOUVIE JEAN LOUIS	14 RTE DE MORLAAS / 64320 OUSSE
				Lescun	A	266	MME DENGUI MARIE-LOUISE	CABIROO / 64490 LESCUN
				Lees Athas	B	586	MME BARILLOT JULIETTE CATHERINE	11 RUE DE MIMOSAS / 64000 PAU
				Lees Athas	B	588	MME BARILLOT JULIETTE CATHERINE	11 RUE DE MIMOSAS / 64000 PAU
				Lees Athas	B	589	MME BARILLOT JULIETTE CATHERINE	11 RUE DE MIMOSAS / 64000 PAU
				Lees Athas	B	590	MME BARILLOT JULIETTE CATHERINE	11 RUE DE MIMOSAS / 64000 PAU
				Lees Athas	B	591	MME BARILLOT JULIETTE CATHERINE	11 RUE DE MIMOSAS / 64000 PAU
				Lees Athas	B	592	MME BARILLOT JULIETTE CATHERINE	11 RUE DE MIMOSAS / 64000 PAU
				Lees Athas	B	593	MME BARILLOT JULIETTE CATHERINE	11 RUE DE MIMOSAS / 64000 PAU
				Lees Athas	B	594	MME BARILLOT JULIETTE CATHERINE	11 RUE DE MIMOSAS / 64000 PAU
Lees Athas	B	597	COM COMMUNE DE LEES ATHAS	64490 LEES ATHAS				
7	Berthe	Plateau à confluence	Traitement sélectif des embâcles et bois flottés	Accous	D	143	MME RAOUST MARIE THERESE MIREILLE MONIQUE	CHEZ M ET MME GIRAUD / 21 RUE DU JARTEAU / 33520 BRUGES
				Accous	D	144	MME RAOUST MARIE THERESE MIREILLE MONIQUE	CHEZ M ET MME GIRAUD / 21 RUE DU JARTEAU / 33520 BRUGES
				Accous	D	145	MME RAOUST MARIE THERESE MIREILLE MONIQUE	CHEZ M ET MME GIRAUD / 21 RUE DU JARTEAU / 33520 BRUGES
				Accous	D	148	MME PERUSAT NICOLE MONIQUE CHANTAL	52 CRS DES GIRONDINS / 33500 LIBOURNE
				Accous	D	149	COM COMMUNE D ACCOUS	A LA MAIRIE / 64480 ACCOUS
				Accous	D	150	COM COMMUNE D ACCOUS	A LA MAIRIE / 64490 ACCOUS
				Accous	D	151	COM COMMUNE D ACCOUS	A LA MAIRIE / 64490 ACCOUS
				Accous	D	158	MME DOUMECQ ANNE-MARIE	RUE CENTRALE / 64490 ACCOUS
				Accous	D	166	MME GARAIQ-LABACHOTTE PASCALE MARIE GEORGETTE	VC DU SAILLET / 64490 ACCOUS
				Accous	D	167	MME GARAIQ MARIE LOUISE	127 BD JEAN JACQUES ROUSSEAU / 13821 LA PENNE SUR HUVEAUNE
				Accous	D	292	MME DOUMECQ ANNE-MARIE	RUE CENTRALE / 64490 ACCOUS
				Accous	D	294	MME DOUMECQ ANNE-MARIE	RUE CENTRALE / 64490 ACCOUS
				Accous	D	300	M LUQUE PATRICK JEAN-BAPTISTE	QUARTIER SAINT CHRISTAU / BIALA ET GABERCEIN / 64490 ACCOUS
				Accous	E	53	COM COMMUNE D ACCOUS	A LA MAIRIE / 64490 ACCOUS
				Accous	E	76	COM COMMUNE D ACCOUS	A LA MAIRIE / 64490 ACCOUS
				Accous	E	77	MME LOUSTOUS MARGUERITE ELISE	PAR MME CHAPELLE DOMINIQUE / 17 RUE SAINT SEBASTIEN / 13105 MIMET
				Accous	E	78	COM COMMUNE D ACCOUS	A LA MAIRIE / 64490 ACCOUS
				Accous	E	81	MME TAPIE MARGUERITE JOSETTE	17 RUE DES LILAS / 64400 BIDOS
				Accous	E	82	MME GUIRAUTE JEANNE	AU BOURG / 64490 ACCOUS
				Accous	E	86	MME SAINT GERMAIN MARIE-FRANCE	781 RTE DE PUYOO / 40290 HABAS
Accous	E	90	MME TAPIE MARGUERITE JOSETTE	17 RUE DES LILAS / 64400 BIDOS				
Accous	E	95	MME DOUMECQ ANNE-MARIE	RUE CENTRALE / 64490 ACCOUS				
Accous	E	227	M ELGOYHEN ALBERT JEAN	VC DU SAILLET / 64490 ACCOUS				
Accous	E	421	M ELGOYHEN ALBERT JEAN	VC DU SAILLET / 64490 ACCOUS				

15	Jogs	Limite Esquille à confluence	Traitement sélectif de la végétation rivulaire (arbres instables ou dépendants)	Traitement sélectif de la végétation rivulaire (arbres instables ou dépendants)	Sarrance	D	36	M LAVIGNE FREDDY	URB HUERTO EL SOLDADO 25C / BUZON 9 / 41410 CARMONA / ESPAGNE
					Sarrance	D	37	M HAMONIC DANIEL AMAURY MICHEL	14 RUE DES CHARDONNIERETS / 33320 EYSINES
					Sarrance	D	40	M LAVIGNE FREDDY	URB HUERTO EL SOLDADO 25C / BUZON 9 / 41410 CARMONA / ESPAGNE
16	Mau-Va	Amont village à confluence	Traitement sélectif de la végétation rivulaire (arbres instables ou dépendants)	Traitement sélectif de la végétation rivulaire (arbres instables ou dépendants)	Sarrance	D	41	M LAVIGNE FREDDY	URB HUERTO EL SOLDADO 25C / BUZON 9 / 41410 CARMONA / ESPAGNE
					Sarrance	D	863	M LAVIGNE FREDDY	URB HUERTO EL SOLDADO 25C / BUZON 9 / 41410 CARMONA / ESPAGNE
					Sarrance	D	866	M LAVIGNE FREDDY	URB HUERTO EL SOLDADO 25C / BUZON 9 / 41410 CARMONA / ESPAGNE
					Géronce	B	559	MME MATTIUSSI LYDIE CECILE	14 CHEMIN MENOUD / VILLE / 64190 NAVARRENX
					Géronce	B	564	M LACAZETTE LOUSTAUNAU SERGE	1 RUE DU CASTERA / 64400 GERONCE
					Géronce	B	565	COM COMMUNE DE GERONCE	PL LASSERRE / 64400 GERONCE
					Géronce	B	566	M NOLIVOS PIERRE JEAN	5 RTE DE JOSBAIG / 64400 GERONCE
					Géronce	B	567	M CASADABAN CHRISTIAN FRANCIS	11 RUE SAINT LAURENT / 64400 GERONCE
					Géronce	B	592	MME FONDEVILLE ANNE-MARIE BERNADETTE	7 CHE D UREIN / 64400 GERONCE
					Géronce	B	593	M CONGUES CHRISTOPHE	23 RUE LONGUE / 64400 MOUJOUR
					Géronce	B	594	M CASAUBIELH JEAN-BERNARD	33 RUE DE VINCENNES / 64000 PAU
					Géronce	B	595	M MANDAGARAN PAUL JULES LAURENT	2 AV DU SALIGA / 64400 SAINT GOIN
					Géronce	A	430	MME MARLATS SYLVIE	6 RUE SAINT LAURENT / 64400 GERONCE
					Géronce	A	433	COM COMMUNE DE GERONCE	PL LASSERRE / 64400 GERONCE
					Géronce	A	434	M CASAUBIELH JEAN-BERNARD	33 RUE DE VINCENNES / 64000 PAU
					Géronce	A	435	M CASAUBIELH JEAN-BERNARD	33 RUE DE VINCENNES / 64000 PAU
					Géronce	A	436	M CASAUBIELH JEAN-BERNARD	33 RUE DE VINCENNES / 64000 PAU
					Géronce	A	437	M CASAUBIELH JEAN-BERNARD	33 RUE DE VINCENNES / 64000 PAU
					Géronce	A	438	MME BOYER MARYLINE SIMONE	MAISON PECOETXEBERRIA / 39 RTE DE BERHOA / 64120 GARRIS
					Géronce	A	902	M VIANDIER GUY MARCEL CLAUDE	3 RUE DU VIALE / 64400 GERONCE
					Géronce	B	245	M BORDES JACQUES JEAN-MARIE	6 QUA DU PRAT / 64400 GERONCE
					Géronce	B	795	M HOURS ANDRE LAURENT	QUARTIER LE VIALE / 5 RUE DU VIALE / 64400 GERONCE
					Géronce	B	850	M BORDES JACQUES JEAN-MARIE	6 QUA DU PRAT / 64400 GERONCE
					Géronce	A	368	MME BORELLO MARIE JOSEPH	CHE D ESTACAILLE / 64400 GERONCE
					Géronce	A	369	M ESTRATE FRANCOIS	PAR M LABASTARDE JEAN / 2 RUE DU VIALE / 64400 GERONCE
					Géronce	A	370	M ESTRATE FRANCOIS	PAR M LABASTARDE JEAN / 2 RUE DU VIALE / 64400 GERONCE
					Géronce	B	206	MME LABORDE FRANCOISE MARGUERITE	102 CARRERA / 64190 PRECHACQ NAVARRENX
					Géronce	B	207	COM COMMUNE DE GERONCE	PL LASSERRE / 64400 GERONCE
					Géronce	B	738	MME BORELLO MARIE JOSEPH	CHE D ESTACAILLE / 64400 GERONCE
					Géronce	B	739	MME BORELLO MARIE JOSEPH	CHE D ESTACAILLE / 64400 GERONCE
					Saint Goin	A	57	MME CAPDEPON GABRIELLE MADELEINE	PAR ME FABRE ANTOINE / 9 RUE ALFRED DE VIGNY / 64400 OLORON SAINTE MARIE
					Saint Goin	A	59	COM COMMUNE DE SAINT GOIN	1 CHE DE LA CAMPAGNE / 64400 SAINT GOIN
					Saint Goin	A	60	COM COMMUNE DE SAINT GOIN	1 CHE DE LA CAMPAGNE / 64400 SAINT GOIN
					Saint Goin	A	68	M MANDAGARAN PAUL JULES LAURENT	2 AV DU SALIGA / 64400 SAINT GOIN
					Saint Goin	A	69	MME BORELLO MARIE JOSEPH	CHE D ESTACAILLE / 64400 GERONCE
					Saint Goin	A	79	M CARLES MICHEL	MAISON JUNCA ROUTE D ORTHEZ / LANNEMIA / 64190 CASTETBON
					Saint Goin	A	615	COM COMMUNE DE SAINT GOIN	1 CHE DE LA CAMPAGNE / 64400 SAINT GOIN
					Orin	A	322	M BALLHAUT JEAN-MICHEL	1 IMP MAITENA / 64400 ORIN
					Orin	A	323	M VIGNEAU RAYMOND JEAN	12 RUE DU MAU VA / 64400 ORIN
					Orin	A	324	M BALLHAUT JEAN-MICHEL	1 IMP MAITENA / 64400 ORIN
					Orin	A	325	M BALLHAUT JEAN-MICHEL	1 IMP MAITENA / 64400 ORIN
					Orin	A	326	MME VIGUIER FRANCOISE PASCALE	361 RUE LECOURBE / 75015 PARIS

17	Ossau	Buziet à confluence	Traitement sélectif des emballés et bois flottés	Orin	A	623	M BIOT JEAN-BERNARD	M BLOT JEAN-BERNARD	10 RUE DU MAU VA / VILLAGE / 64400 ORIN
				Orin	A	624	MME GALLET ANNIE ANDREE	MME GALLET ANNIE ANDREE	1 RUE DE LA HOURQUETTE / 64400 OLORON SAINTE MARIE
18	Lapeyre	Canal de décharge	Traitement sélectif de la végétation rivulaire (arbres instables ou dépendants)	Orin	A	667	M PLECHOT PATRICK	M PLECHOT PATRICK	2 CHE GABAUCUE / 64400 ORIN
				Orin	A	668	M COSTA JEROME	M COSTA JEROME	12 RUE DU MAU VA / 64400 ORIN
				Orin	A	669	M VIGNEAU RAYMOND JEAN	M VIGNEAU RAYMOND JEAN	21 RTE DE JOSBAIG / 64400 GERONCE
				Orin	A	824	M BORDES HENRI JEAN AMEEDIE	M BORDES HENRI JEAN AMEEDIE	21 RTE DE JOSBAIG / 64400 GERONCE
				Orin	A	825	M BORDES HENRI JEAN AMEEDIE	M BORDES HENRI JEAN AMEEDIE	MAISON DOMERCQ / CHE DU MOULIN / 64400 ORIN
				Orin	B	216	M DOMECQ PIERRE	M DOMECQ PIERRE	5 RUE JACQUES BREL / 64400 OLORON SAINTE MARIE
				Orin	B	217	M LANNERETONNE ALAIN JUSTIN JEAN HENRI	M LANNERETONNE ALAIN JUSTIN JEAN HENRI	MAISON DOMERCQ / CHE DU MOULIN / 64400 ORIN
				Orin	B	218	M DOMECQ PIERRE	M DOMECQ PIERRE	GABARN / 940 CHE DE BOILA / 64400 OLORON SAINTE MARIE
				Oloron	B	304	M CLAVERIE BERNARD GERMAIN ARMAND	M CLAVERIE BERNARD GERMAIN ARMAND	GABARN / 940 CHE DE BOILA / 64400 OLORON SAINTE MARIE
				Oloron	B	305	M CLAVERIE BERNARD GERMAIN ARMAND	M CLAVERIE BERNARD GERMAIN ARMAND	17 AV PASTEUR / 64110 GELOS
				Oloron	B	306	M DELORT MARC HERVE	M DELORT MARC HERVE	17 AV PASTEUR / 64110 GELOS
				Oloron	B	307	M DELORT MARC HERVE	M DELORT MARC HERVE	17 AV PASTEUR / 64110 GELOS
				Oloron	B	308	M DELORT MARC HERVE	M DELORT MARC HERVE	17 AV PASTEUR / 64110 GELOS
				Oloron	B	309	M DELORT MARC HERVE	M DELORT MARC HERVE	17 AV PASTEUR / 64110 GELOS
				Oloron	B	310	M DELORT MARC HERVE	M DELORT MARC HERVE	17 AV PASTEUR / 64110 GELOS
				Oloron	B	313	M DELORT MARC HERVE	M DELORT MARC HERVE	SOEIX / 1610 RTE DES CRETES / 64400 OLORON SAINTE MARIE
				Oloron	C	75	M LAHER FRANCOIS MICHEL	M LAHER FRANCOIS MICHEL	SOEIX / 1610 RTE DES CRETES / 64400 OLORON SAINTE MARIE
				Oloron	C	76	M LAHER FRANCOIS MICHEL	M LAHER FRANCOIS MICHEL	A LA MAIRIE / PL GEORGES CLEMENCEAU / 64400 OLORON SAINTE MARIE
				Oloron	C	77	COM COMMUNE D'OLORON SAINTE MARIE	COM COMMUNE D'OLORON SAINTE MARIE	A LA MAIRIE / PL GEORGES CLEMENCEAU / 64400 OLORON SAINTE MARIE
				Oloron	C	244	COM COMMUNE D'OLORON SAINTE MARIE	COM COMMUNE D'OLORON SAINTE MARIE	SOEIX / 1610 RTE DES CRETES / 64400 OLORON SAINTE MARIE
Oloron	C	386	M LAHER FRANCOIS MICHEL	M LAHER FRANCOIS MICHEL	SOEIX / 1610 RTE DES CRETES / 64400 OLORON SAINTE MARIE				
Oloron	C	388	M LAHER FRANCOIS MICHEL	M LAHER FRANCOIS MICHEL	A LA MAIRIE / PL GEORGES CLEMENCEAU / 64400 OLORON SAINTE MARIE				
Oloron	AK	237	COM COMMUNE D'OLORON SAINTE MARIE	COM COMMUNE D'OLORON SAINTE MARIE	A LA MAIRIE / PL GEORGES CLEMENCEAU / 64400 OLORON SAINTE MARIE				
Oloron	AK	257	COM COMMUNE D'OLORON SAINTE MARIE	COM COMMUNE D'OLORON SAINTE MARIE	A LA MAIRIE / PL GEORGES CLEMENCEAU / 64400 OLORON SAINTE MARIE				
Oloron	AK	279	COM COMMUNE D'OLORON SAINTE MARIE	COM COMMUNE D'OLORON SAINTE MARIE	A LA MAIRIE / PL GEORGES CLEMENCEAU / 64400 OLORON SAINTE MARIE				
Oloron	AK	409	MME CROCOUESEL EVELYNE JACQUELINE	MME CROCOUESEL EVELYNE JACQUELINE	12 RUE PEMARTIN / 64400 OLORON SAINTE MARIE				
Oloron	AK	410	M GAVARD-BOITIER ERIC	M GAVARD-BOITIER ERIC	12 RUE JELIOTTE / 64400 OLORON SAINTE MARIE				
Oloron	AK	481	M HOURTIQO JEAN JOSEPH	M HOURTIQO JEAN JOSEPH	16 bis RUE JELIOTTE / 64400 OLORON SAINTE MARIE				
Oloron	AN	1	M VINAO VINCENT DANIEL FIRMIN	M VINAO VINCENT DANIEL FIRMIN	5 RUE DU BISCONDAU / 64400 OLORON SAINTE MARIE				
Oloron	AO	391	SARL CENTRALE HYDROELECTRIQUE OSSAU OLORON	SARL CENTRALE HYDROELECTRIQUE OSSAU OLORON	CENTRE COMMICAL LE SEYANT / 1 ALL REMY RAYMOND / 31840 SEILH				
Oloron	AO	518	M VINAO VINCENT DANIEL FIRMIN	M VINAO VINCENT DANIEL FIRMIN	5 RUE DU BISCONDAU / 64400 OLORON SAINTE MARIE				
Oloron	AO	525	COM COMMUNE D'OLORON SAINTE MARIE	COM COMMUNE D'OLORON SAINTE MARIE	A LA MAIRIE / PL GEORGES CLEMENCEAU / 64400 OLORON SAINTE MARIE				
Oloron	AO	526	COM COMMUNE D'OLORON SAINTE MARIE	COM COMMUNE D'OLORON SAINTE MARIE	A LA MAIRIE / PL GEORGES CLEMENCEAU / 64400 OLORON SAINTE MARIE				
Ogeu	D	451	MME LASSERRE JOSETTE JEANNE	MME LASSERRE JOSETTE JEANNE	AU BOURG / 64680 OGEU LES BAINS				
Ogeu	D	452	MME MARTIN VERONIQUE ALICE JACQUELINE	MME MARTIN VERONIQUE ALICE JACQUELINE	6 IMP TEMBOUS / 64680 OGEU LES BAINS				
Ogeu	D	460	M BACON JEROME REMI ANGE	M BACON JEROME REMI ANGE	26 IMP TEMBOUS / 64680 OGEU LES BAINS				
Ogeu	D	461	COM COMMUNE D'OGEU LES BAINS	COM COMMUNE D'OGEU LES BAINS	RUE DE LA BIELLE / 64680 OGEU LES BAINS				
Ogeu	D	462	COM COMMUNE D'OGEU LES BAINS	COM COMMUNE D'OGEU LES BAINS	RUE DE LA BIELLE / 64680 OGEU LES BAINS				
Ogeu	D	463	COM COMMUNE D'OGEU LES BAINS	COM COMMUNE D'OGEU LES BAINS	RUE DE LA BIELLE / 64680 OGEU LES BAINS				
Ogeu	D	464	COM COMMUNE D'OGEU LES BAINS	COM COMMUNE D'OGEU LES BAINS	RUE DE LA BIELLE / 64680 OGEU LES BAINS				
Ogeu	D	465	COM COMMUNE D'OGEU LES BAINS	COM COMMUNE D'OGEU LES BAINS	RUE DE LA BIELLE / 64680 OGEU LES BAINS				
Ogeu	D	1028	MME BOUCHER JOSEPHINE MARIE GRACIEUSE	MME BOUCHER JOSEPHINE MARIE GRACIEUSE	6 VC DE VAUGAREAU / 37230 LUYNES				
Ogeu	E	71	COM COMMUNE D'OGEU LES BAINS	COM COMMUNE D'OGEU LES BAINS	RUE DE LA BIELLE / 64680 OGEU LES BAINS				

22	Vert	Point des Gouat à confluence	Traitement sélectif des embâcles et bois flottés	Ance Féas	D	147	MME SOUBIES ANNA	9060 SAINT PEE / 9060 COSTADARRE / 64400 OLRON SAINTE MARIE
				Ance Féas	D	148	COM COMMUNE D'ANCE FEAS	64570 ANCE FEAS
				Ance Féas	D	243	MME CAMSUZOU MARIE	5 RUE DE LA GLORIETTE / 64400 AGNOS
				Ance Féas	D	246	MME CAMSUZOU MARIE	5 RUE DE LA GLORIETTE / 64400 AGNOS
				Esquiule	B	71	M BONNEMASON FRANCOIS JOSEPH	MAISON LAGARDE / BOIS DE BERVIELLE SUD / 64400 ESQUIULE
				Esquiule	B	113	M BERDOY ANDRE HENRI	BOIS DE BERVIELLE SUD / 64400 ESQUIULE
				Esquiule	B	114	M BONNEMASON FRANCOIS JOSEPH	MAISON LAGARDE / BOIS DE BERVIELLE SUD / 64400 ESQUIULE
				Moumour	B	648	M BERDOY ANDRE HENRI	BOIS DE BERVIELLE SUD / 64400 ESQUIULE
				Moumour	B	650	M BONNEMASON FRANCOIS JOSEPH	MAISON LAGARDE / BOIS DE BERVIELLE SUD / 64400 ESQUIULE
				Moumour	B	651	M LARRE JEAN JACQUES LAURENT	16 CHE AMBROS / 64400 ESQUIULE
				Moumour	B	509	MME LAMOTTE D INCAMPS FRANCOISE	7 RUE DES BOERS / 44000 NANTES
				Moumour	B	510	M PLECO	BALEIX / 64400 GERONCE
				Moumour	B	512	SARL VERTELEC	RUE DU VERT / 64400 MOUMOUR
				Moumour	B	851	SYNDICAT INTERCOMMUNAL D ALIMENTATION EN EAU POTABLE DU VERT	A LA MAIRIE / 64400 MOUMOUR
				Moumour	B	852	M LANNES ALAIN JULES CELESTIN	7 RUE JEAN MERMOZ / 64400 OLRON SAINTE MARIE
				Ance Féas	C	120	SARL CHATEAU DU VIEUX MOULIN	PAR MR DUEZ JEAN PIERRE / RUE DE L ARREQUET / 64570 ANCE FEAS
				Ance Féas	C	121	SARL CHATEAU DU VIEUX MOULIN	PAR MR DUEZ JEAN PIERRE / RUE DE L ARREQUET / 64570 ANCE FEAS
				Ance Féas	C	124	SARL CHATEAU DU VIEUX MOULIN	PAR MR DUEZ JEAN PIERRE / RUE DE L ARREQUET / 64570 ANCE FEAS
				Ance Féas	C	130	MME LAUDE MARIE JEANNE	MME GAY MARYSE / 18 bis RUE DU PUYMORENS / 64140 BILLERE
				Ance Féas	C	152	MME BERRIEX ANDREE CATHERINE	CHE COURNAS DE MON / 64570 ANCE FEAS
				Ance Féas	C	156	MME LAUDE MARIE JEANNE	MME GAY MARYSE / 18 bis RUE DU PUYMORENS / 64140 BILLERE
				Ance Féas	C	157	M SUBERCAZE MARC	64570 ANCE FEAS
Ance Féas	C	158	MME TREY LYDIE JOSEPHINE	RUE DE L ARREQUET / 64570 ANCE FEAS				
Ance Féas	C	159	MME TREY LYDIE JOSEPHINE	RUE DE L ARREQUET / 64570 ANCE FEAS				
Ance Féas	C	160	MME MILLOT YVELINE MARIE	5 RUE DU CAZALA / 64140 LONS				
Ance Féas	C	351	M CHICORP BERNARD NOEL	CHE DE BASCOU DE HAUT / 64570 ANCE FEAS				
Ance Féas	C	363	MME BERRIEX ANDREE CATHERINE	CHE COURNAS DE MON / 64570 ANCE FEAS				
Ance Féas	C	364	M CHICORP BERNARD NOEL	CHE DE BASCOU DE HAUT / 64570 ANCE FEAS				
Ance Féas	C	368	M CHICORP BERNARD NOEL	CHE DE BASCOU DE HAUT / 64570 ANCE FEAS				
Ance Féas	C	522	SARL CHATEAU DU VIEUX MOULIN	PAR MR DUEZ JEAN PIERRE / RUE DE L ARREQUET / 64570 ANCE FEAS				
Ance Féas	C	558	COM COMMUNE D'ANCE FEAS	64570 ANCE FEAS				
Ance Féas	C	560	M CHICORP BERNARD NOEL	CHE DE BASCOU DE HAUT / 64570 ANCE FEAS				
Ance Féas	C	562	M CHICORP BERNARD NOEL	CHE DE BASCOU DE HAUT / 64570 ANCE FEAS				
Ance Féas	C	715	MME BERRIEX ANDREE CATHERINE	CHE COURNAS DE MON / 64570 ANCE FEAS				
Ance Féas	C	807	COM COMMUNE D'ANCE FEAS	64570 ANCE FEAS				
Ance Féas (020) A	A	134	M PERRIAT LOUIS	5 RTE DU BARETOUS - ANCE / 64570 ANCE FEAS				
Ance Féas (020) A	A	135	M LETOILE SERGE WILFRID	RUE DU PONT DU VERT / 5 RUE DU PONT DU VERT - ANCE / 64570 ANCE FEAS				
Ance Féas (020) A	A	136	M LETOILE SERGE WILFRID	RUE DU PONT DU VERT / 5 RUE DU PONT DU VERT - ANCE / 64570 ANCE FEAS				
Ance Féas (020) A	A	138	MME LETOILE MARIE-LOUISE	RUE DU PONT DU VERT / 5 RUE DU PONT DU VERT - ANCE / 64570 ANCE FEAS				
Ance Féas	C	74	M LETOILE SERGE WILFRID	RUE DU PONT DU VERT / 5 RUE DU PONT DU VERT - ANCE / 64570 ANCE FEAS				
Ance Féas	C	75	M LETOILE SERGE WILFRID	RUE DU PONT DU VERT / 5 RUE DU PONT DU VERT - ANCE / 64570 ANCE FEAS				
Ance Féas	C	104	MME COUVOIS NATACHA ANDREE	CHEMIN DEPARTEMENTAL 580 / RUE DE BARETOUS / 64570 ANCE FEAS				
Ance Féas	C	105	MME COUVOIS NATACHA ANDREE	CHEMIN DEPARTEMENTAL 580 / RUE DE BARETOUS / 64570 ANCE FEAS				
Ance Féas	C	111	MME COUVOIS NATACHA ANDREE	CHEMIN DEPARTEMENTAL 580 / RUE DE BARETOUS / 64570 ANCE FEAS				
Ance Féas	C	112	M MAURY REINE PIERRE	RES DE MONTESQUIEU / 5 RUE MATHIEU LALANNE / 64000 PAU				
23	Treilh	Camping à Départementale	Traitement de l'encroûtement du lit des petits cours d'eau par les végétaux (aquatiques ou terrestres ...)	Ance Féas	C	368	M CHICORP BERNARD NOEL	CHE DE BASCOU DE HAUT / 64570 ANCE FEAS
				Ance Féas	C	364	M CHICORP BERNARD NOEL	CHE DE BASCOU DE HAUT / 64570 ANCE FEAS
				Ance Féas	C	363	MME BERRIEX ANDREE CATHERINE	CHE COURNAS DE MON / 64570 ANCE FEAS
				Ance Féas	C	351	M CHICORP BERNARD NOEL	CHE DE BASCOU DE HAUT / 64570 ANCE FEAS
				Ance Féas	C	160	MME MILLOT YVELINE MARIE	5 RUE DU CAZALA / 64140 LONS
				Ance Féas	C	159	MME TREY LYDIE JOSEPHINE	RUE DE L ARREQUET / 64570 ANCE FEAS
				Ance Féas	C	158	MME TREY LYDIE JOSEPHINE	RUE DE L ARREQUET / 64570 ANCE FEAS
				Ance Féas	C	157	M SUBERCAZE MARC	64570 ANCE FEAS
				Ance Féas	C	156	MME LAUDE MARIE JEANNE	MME GAY MARYSE / 18 bis RUE DU PUYMORENS / 64140 BILLERE
				Ance Féas	C	152	MME BERRIEX ANDREE CATHERINE	CHE COURNAS DE MON / 64570 ANCE FEAS
				Ance Féas	C	130	MME LAUDE MARIE JEANNE	MME GAY MARYSE / 18 bis RUE DU PUYMORENS / 64140 BILLERE
24	Treilh	Amont à camping	Traitement de l'encroûtement du lit des petits cours d'eau par les végétaux (aquatiques ou terrestres ...)	Ance Féas	C	368	M CHICORP BERNARD NOEL	CHE DE BASCOU DE HAUT / 64570 ANCE FEAS
				Ance Féas	C	364	M CHICORP BERNARD NOEL	CHE DE BASCOU DE HAUT / 64570 ANCE FEAS
				Ance Féas	C	363	MME BERRIEX ANDREE CATHERINE	CHE COURNAS DE MON / 64570 ANCE FEAS
				Ance Féas	C	351	M CHICORP BERNARD NOEL	CHE DE BASCOU DE HAUT / 64570 ANCE FEAS
				Ance Féas	C	160	MME MILLOT YVELINE MARIE	5 RUE DU CAZALA / 64140 LONS
				Ance Féas	C	159	MME TREY LYDIE JOSEPHINE	RUE DE L ARREQUET / 64570 ANCE FEAS
				Ance Féas	C	158	MME TREY LYDIE JOSEPHINE	RUE DE L ARREQUET / 64570 ANCE FEAS
				Ance Féas	C	157	M SUBERCAZE MARC	64570 ANCE FEAS
				Ance Féas	C	156	MME LAUDE MARIE JEANNE	MME GAY MARYSE / 18 bis RUE DU PUYMORENS / 64140 BILLERE
				Ance Féas	C	152	MME BERRIEX ANDREE CATHERINE	CHE COURNAS DE MON / 64570 ANCE FEAS
				Ance Féas	C	130	MME LAUDE MARIE JEANNE	MME GAY MARYSE / 18 bis RUE DU PUYMORENS / 64140 BILLERE

29	Lourdos	Issaux	Dévégétalisation, griffage et daternissement de restauration de chenaux secondaires et bois flottés	Urdos	D	30	COM. COMMUNE DE CETTE EYGUN	A LA MAIRIE / 64490 CETTE EYGUN
							COM. COMMUNE DE CETTE EYGUN	A LA MAIRIE / 64490 CETTE EYGUN
							COM. COMMUNE DE CETTE EYGUN	A LA MAIRIE / 64490 CETTE EYGUN
							COM. COMMUNE DE CETTE EYGUN	A LA MAIRIE / 64490 CETTE EYGUN
							PROPRIETAIRES DU BND 542 D0035	SOMPORT / 64490 URDOS
							PROPRIETAIRES DU BND 542 D0036	SOMPORT / 64490 URDOS
							COM. COMMUNE DE CETTE EYGUN	A LA MAIRIE / 64490 CETTE EYGUN
							PROPRIETAIRES DU BND 542 D0038	SOMPORT / 64490 URDOS
							COM. COMMUNE DE CETTE EYGUN	A LA MAIRIE / 64490 CETTE EYGUN
							COM. COMMUNE DE CETTE EYGUN	A LA MAIRIE / 64490 CETTE EYGUN
							COM. COMMUNE DE CETTE EYGUN	A LA MAIRIE / 64490 CETTE EYGUN
							COM. COMMUNE DE CETTE EYGUN	A LA MAIRIE / 64490 CETTE EYGUN
							COM. COMMUNE DE CETTE EYGUN	A LA MAIRIE / 64490 CETTE EYGUN
							COM. COMMUNE DE CETTE EYGUN	A LA MAIRIE / 64490 OSSE EN ASPE
							M LOUSTALET CLAUDE ROGER	RUE DU VAL D ASPE / 64490 OSSE EN ASPE
							M LOUSTALET CLAUDE ROGER	RUE DU VAL D ASPE / 64490 OSSE EN ASPE
							PROPRIETAIRES DU BND 351 B0521	LACOURNATE / 64570 LOURDIOS ICHERE
							M CAUHAPE JEAN JACQUES	RACHE / 64570 LOURDIOS ICHERE
							M LOUSTALET CLAUDE ROGER	RUE DU VAL D ASPE / 64490 OSSE EN ASPE
							M ESTOURNES ANDRE JEAN-NOEL	ANCIENNE ECOLE / BOURDES / 64570 ARETTE
							M TARTAS REMI GEORGES	MARTISSAN / 47360 SAINT SARDOS
							M TARTAS REMI GEORGES	MARTISSAN / 47360 SAINT SARDOS
							M TARTAS REMI GEORGES	MARTISSAN / 47360 SAINT SARDOS
							M BELLOCQ JEAN LOUIS	RACHE / 64570 LOURDIOS ICHERE
							SARL BELLOCQ ET FILS	64570 LOURDIOS ICHERE
							M LAC-ARIET ROMAIN	LE PRIVE BAT 0 / 207 AV DE MONTARDON / 64000 PAU
							M LAC-ARIET ROMAIN	LE PRIVE BAT 0 / 207 AV DE MONTARDON / 64000 PAU
							M BOUCHOO PHILIPPE JOSEPH	DARRE BEUASSES / 64490 LEES ATHAS
							ETAT (MINISTERE DE L'EQUIPEMENT ET DU LOGEMENT)	CITE ADMINISTRATIVE / BD TOURASSE / 64000 PAU
M LAC-ARIET ROMAIN	LE PRIVE BAT 0 / 207 AV DE MONTARDON / 64000 PAU							
COM. COMMUNE D ARETTE	A LA MAIRIE / 64570 ARETTE							
M PEYRET JOSEPH NOEL	RIPAUDE / 64570 ARAMITS							
M LAHORE JEAN-JACQUES	AV MARCEL LOUBENS / 64570 ARETTE							
M LILLES-LOUBET JACQUES JOSEPH	RUE D ESCAMET / 64570 ARETTE							
COM. COMMUNE D ARETTE	A LA MAIRIE / 64570 ARETTE							
COM. COMMUNE D ARETTE	A LA MAIRIE / 64570 ARETTE							
COM. COMMUNE D ARETTE	A LA MAIRIE / 64570 ARETTE							
MME MELUL CATHERINE PIERRETTE	23 RUE SAINT FRANCOIS XAVIER / 33170 GRADIGNAN							
MME MELUL CATHERINE PIERRETTE	23 RUE SAINT FRANCOIS XAVIER / 33170 GRADIGNAN							
M SALIES JEAN-MARC	MAISON SALET / LANCY ET VIC DE BAIGT / 64570 ARETTE							
M SALIES JEAN-MARC	MAISON SALET / LANCY ET VIC DE BAIGT / 64570 ARETTE							
MME MELUL CATHERINE PIERRETTE	23 RUE SAINT FRANCOIS XAVIER / 33170 GRADIGNAN							
MME MELUL CATHERINE PIERRETTE	23 RUE SAINT FRANCOIS XAVIER / 33170 GRADIGNAN							
M SALIES JEAN-MARC	MAISON SALET / LANCY ET VIC DE BAIGT / 64570 ARETTE							
MME DUFFAU MARYLENE CLAUDETTE	LANCY ET VIC DE BAIGT / 64570 ARETTE							
31	Aspe	Lieu dit la Palue	Dévégétalisation, griffage et daternissement de restauration de chenaux secondaires	Lees Alphas	A	438	M LAC-ARIET ROMAIN	LE PRIVE BAT 0 / 207 AV DE MONTARDON / 64000 PAU
				Lees Alphas	A	941	M LAC-ARIET ROMAIN	LE PRIVE BAT 0 / 207 AV DE MONTARDON / 64000 PAU
				Lees Alphas	B	246	M BOUCHOO PHILIPPE JOSEPH	DARRE BEUASSES / 64490 LEES ATHAS
				Lees Alphas	B	864	ETAT (MINISTERE DE L'EQUIPEMENT ET DU LOGEMENT)	CITE ADMINISTRATIVE / BD TOURASSE / 64000 PAU
32	Vert d'Arete	Amont pont Escamet	Dévégétalisation, griffage et daternissement de chenaux secondaires	Arete	K	307	COM. COMMUNE D ARETTE	A LA MAIRIE / 64570 ARETTE
				Arete	K	1102	M PEYRET JOSEPH NOEL	RIPAUDE / 64570 ARAMITS
				Arete	L	596	M LAHORE JEAN-JACQUES	AV MARCEL LOUBENS / 64570 ARETTE
				Arete	L	600	M LILLES-LOUBET JACQUES JOSEPH	RUE D ESCAMET / 64570 ARETTE
33	Vert d'Arete	Amont Stade	Dévégétalisation, griffage et daternissement de chenaux secondaires	Arete	L	602	COM. COMMUNE D ARETTE	A LA MAIRIE / 64570 ARETTE
				Arete	L	603	COM. COMMUNE D ARETTE	A LA MAIRIE / 64570 ARETTE
				Arete	L	604	COM. COMMUNE D ARETTE	A LA MAIRIE / 64570 ARETTE
				Aramits	E	693	MME MELUL CATHERINE PIERRETTE	23 RUE SAINT FRANCOIS XAVIER / 33170 GRADIGNAN
Aramits	E	694	MME MELUL CATHERINE PIERRETTE	23 RUE SAINT FRANCOIS XAVIER / 33170 GRADIGNAN				
Aramits	E	731	M SALIES JEAN-MARC	MAISON SALET / LANCY ET VIC DE BAIGT / 64570 ARETTE				
Aramits	E	732	M SALIES JEAN-MARC	MAISON SALET / LANCY ET VIC DE BAIGT / 64570 ARETTE				
Arete	A	1	MME MELUL CATHERINE PIERRETTE	23 RUE SAINT FRANCOIS XAVIER / 33170 GRADIGNAN				
Arete	A	637	MME MELUL CATHERINE PIERRETTE	23 RUE SAINT FRANCOIS XAVIER / 33170 GRADIGNAN				
Arete	K	90	M SALIES JEAN-MARC	MAISON SALET / LANCY ET VIC DE BAIGT / 64570 ARETTE				
Arete	K	91	MME DUFFAU MARYLENE CLAUDETTE	LANCY ET VIC DE BAIGT / 64570 ARETTE				

34	Eysus	Aspe	Dévegetalisation, griffage d'entretien et restauration de chenaux secondaires	Eysus	A	20	COM COMMUNE D EYSUS	PL DE LA MAIRIE / 64400 EYSUS
35	Saint Goin	Armont pont de Saint Goin	Dévegetalisation, griffage d'entretien et restauration de chenaux secondaires	Saint Goin	A	59	COM COMMUNE DE SAINT GOIN	1 CHE DE LA CAMPAGNE / 64400 SAINT GOIN
				Saint Goin	A	60	COM COMMUNE DE SAINT GOIN	1 CHE DE LA CAMPAGNE / 64400 SAINT GOIN
				Saint Goin	A	68	M MANDAGARAN PAUL JULES LAURENT	2 AV DU SALIGA / 64400 SAINT GOIN
				Saint Goin	A	69	MME BORELLO MARIE JOSEPHE	CHE D ESTACAILLE / 64400 GERONCE
				Saint Goin	A	78	M CARLES MICHEL	MAISON JUNCA ROUTE D ORTHEZ / LANNEMIA / 64190 CASTETBON
				Saint Goin	A	79	M CARLES MICHEL	MAISON JUNCA ROUTE D ORTHEZ / LANNEMIA / 64190 CASTETBON
				Saint Goin	A	617	M MANDAGARAN PAUL JULES LAURENT	2 AV DU SALIGA / 64400 SAINT GOIN
				Osse en Aspe	B	943	PROPRIETAIRES DU BND 433 B0943	TOUROLUM DE LA BIGUE / 64490 OSSE EN ASPE
36	Aspe	Aval Sallet	Dévegetalisation, griffage d'entretien et restauration de chenaux secondaires	Osse en Aspe	B	1285	COM COMMUNE D'OSSE EN ASPE	A LA MAIRIE / RUE DE LA FONTAINE / 64490 OSSE EN ASPE
				Osse en Aspe	B	1318	M PUYAUBREAU PHILIPPE	RUE DE L ARDOISIERE / 64490 BEDOUS
				Osse en Aspe	B	1389	ETAT MINISTERE DE L EQUIPEMENT DES TRANSPORTS ET DU LOGEMENT	PAR LE SERVICE DES DOMAINES / 8 PL D'ESPAGNE / 64000 PAU
				Osse en Aspe	B	1391	ETAT MINISTERE DE L EQUIPEMENT DES TRANSPORTS ET DU LOGEMENT	PAR LE SERVICE DES DOMAINES / 8 PL D'ESPAGNE / 64000 PAU

